

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2015 À 19H30**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30
À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
Mme Marie-Eve Massé

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Absent : M. Richard Houde

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

88-06-2015

Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda en laissant le point varia ouvert.

Adoptée

89-06-2015

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015, en apportant toutefois la correction suivante;

- Résolution #82-05-2015 : zone #406 et non #206

Adoptée

90-06-2015

Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	24 397.66\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	70 219.65\$
VOIRIE MUNICIPALE	11 560.66\$
HYGIÈNE DU MILIEU	11 930.35\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	232.51\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	227.59\$
LOISIRS ET CULTURE	18 182.01\$
FRAIS DE FINANCEMENT	150.00\$
IMMOBILISATIONS	<u>1 362.45\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2015:	138 262.88\$

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de juin 2015 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

91-06-2015

Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Visite de la Société Mutuelle de prévention pour la santé sécurité au travail

Une visite des établissements municipaux a été complétée en compagnie d'un technicien en prévention de la Société mutuelle de prévention. Un questionnaire a aussi été rempli, afin de valider nos pratiques internes. Un rapport devrait nous parvenir sous peu, afin de déterminer la note qui nous a été accordée et présentant les recommandations en santé sécurité au travail. Cette note affectera notre taux de cotisation à la CSST.

Nettoyage des postes de pompage et des trous d'homme

Les travaux de nettoyage par vacuum avec Deslandes Fortin sont à venir en juin.

Nettoyage de fossé rue Notre-Dame (route 222)

Des travaux de nettoyage de fossés et ponceaux sont à venir en juin sur la rue Notre-Dame (route 222) dans le secteur au nord de la municipalité.

Poste de pompage de la Rivière

Une pompe est présentement en arrêt, probablement en raison d'un bourrage. L'intervention de la compagnie SOS Pompe est à prévoir en juin.

Abat-poussière

L'épandage d'abat-poussière sera fait en juin.

Travaux de lignage de rue

Des travaux de lignage de rue et autres signalisations auront lieu en juin, pour un budget de 4 000\$ à 5 000\$.

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie de la liste des permis et certificats émis, est déposée par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de mai 2015

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en mai 2015, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

Analyse de l'eau de l'hôtel de ville : suivi

Suite à l'analyse effectuée par les laboratoires Environnex, l'eau utilisée à l'hôtel de ville est de bonne qualité.

- 92-06-2015 Entretien des planchers de l'hôtel de ville : offres de services
- CONSIDÉRANT la réception de 2 offres de services relativement à l'entretien (décapage et cirage) des planchers de l'hôtel de ville, une au montant de 710\$ et l'autre au montant de 1 475\$ plus taxes;
- PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat pour l'entretien des planchers de l'hôtel de ville à M. Jean-Daniel St-Hilaire, au montant de 710\$.
- Adoptée
- 93-06-2015 Formation ADMQ : comptabilité municipale 1 et 2 pour Angèle Beauchemin
- Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de Mme Angèle Beauchemin à la formation web sur la comptabilité 1 et 2, donné par l'ADMQ, au montant net de 459.85\$.
- Adoptée
- 94-06-2015 Système de communication par téléavertisseurs du service des premiers répondants : changement de fournisseur pour Le Réseau Mobilité Plus
- Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'annulation du service de communication par téléavertisseurs auprès de Bell Mobilité et d'adhérer aux services de Réseau Mobilité Plus, pour une période de 2 ans, au coût de 6.95\$/mois par téléavertisseur, renouvelable automatiquement à moins d'avis contraire dans les 30 jours de l'échéance.
- Adoptée
- 95-06-2015 Intersection des rues Notre-Dame et du Marché : demande de permission de voirie au MTQ visant l'implantation d'une balise piétonnière amovible sur la rue Notre-Dame (rte 139) à l'intersection de la rue du Marché
- CONSIDÉRANT QUE les élus conviennent de procéder à l'installation d'une balise piétonnière amovible, sur la rue Notre-Dame à l'intersection de la rue du Marché, afin de sensibiliser les automobilistes à céder le passage aux piétons;
- PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une balise piétonnière amovible auprès de la compagnie Dévelotech Inc., au prix de 255\$ plus taxes et de procéder à une demande de permission de voirie auprès du MTQ pour l'implantation de cette nouvelle signalisation, dans le centre de la traverse piétonnière marqué en jaune sur la rue Notre-Dame (rte 139), à l'intersection de la rue du Marché.
- Adoptée
- 96-06-2015 Réfection de l'asphalte de la rue Notre-Dame (entre la rue de l'Église et le chemin Granby): suivi du MTQ et offre de services de Répar-Asphalte Bernier Inc.
- CONSIDÉRANT QUE le MTQ ne prévoit faire aucun travail de réfection de l'asphalte sur la rue Notre-Dame (route 139) en 2015 et que la programmation 2016 n'en prévoit pas non plus;
- CONSIDÉRANT QUE les fissures et les nids de poule, sont la responsabilité de la municipalité en vertu du contrat d'entretien conclu avec le MTQ pour l'entretien d'une partie de la route 139, dont la section ci-haut mentionnée fait partie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la compagnie Répar-Asphalte Bernier Inc., afin de procéder à des travaux de rapiéçage de la rue Notre-Dame, entre la rue de l'Église et le chemin Granby, pour une quantité approximative de 40 tonnes ou un montant approximatif de 8 000\$.

Adoptée

97-06-2015

Réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame et aménagement d'une bande piétonnière : autorisation à la firme EXP d'entreprendre le processus d'appel d'offres publiques

CONSIDÉRANT QUE le MTQ procédera à l'été 2015 à la réfection de la partie urbaine de la route 222;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite par la suite procéder à la réfection d'une partie des trottoirs situés dans ce secteur, sur une longueur approximative de 485 mètres et aussi à l'aménagement d'une bande piétonnière en asphalte, entre la rue Lussier et la rue Valois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite avoir la possibilité de retrancher, s'il y a lieu, certains travaux à sa discrétion, une fois les soumissions ouvertes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la firme EXP à entreprendre le processus d'appel d'offres publiques, relativement au projet de réfection des trottoirs de la rue Notre-Dame et de l'aménagement d'une bande piétonnière, le tout entre la rue de l'Église et la rue Valois.

Que l'appel d'offres et le devis fassent mention d'une note à l'effet que la Municipalité du Village de Roxton Falls souhaite avoir la possibilité de retrancher, à sa discrétion, certains travaux et qu'elle ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Adoptée

98-06-2015

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) : identification des priorités 2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire soumettre ses priorités d'intervention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les priorités suivantes dans le cadre du PAARRM, pour 2015;

- Aménagement d'une bande piétonnière en asphalte, sur la rue Notre-Dame, entre la rue Lussier et la rue Valois, afin de sécuriser les déplacements des piétons du secteur.

Que la demande d'aide financière soit fixée à 25 000\$, en considération des coûts estimés à 52 000\$.

Adoptée

99-06-2015

Embauche de M. Christopher Laramée-Lebel pour l'entretien paysager et comme journalier occasionnel en voirie municipale

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer l'embauche de M. Christopher Laramée-Lebel, pour l'entretien paysager des espaces municipaux et à titre de journalier occasionnel en voirie municipale, au salaire minimum.

Adoptée

100-06-2015 Propriété située au 68, rue du Marché : pose de repère

CONSIDÉRANT QUE deux repères de la propriété située au 68, rue du Marché ont été enlevés lors des travaux de réfection de trottoirs en 2013 et que le propriétaire souhaite que le tout soit corrigé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, à faire la pose de deux repères au 68, rue du Marché, en remplacement des repères enlevés lors de la réfection des trottoirs en 2013.

Adoptée

Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé des MRC d'Acton et des Maskoutains : rencontre de consultation publique

Le maire informe les élus qu'il y aura une rencontre publique d'information le lundi 8 juin à 19h00 à la salle de conseil de la MRC d'Acton, relativement au Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé des MRC d'Acton et des Maskoutains.

101-06-2015 ROMAEU : effet de l'entrée en vigueur pour la municipalité et nomination de l'agent valideur

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), en date du 11 janvier 2014;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement confère de nouvelles obligations aux exploitants d'ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, dont la responsabilité de transmettre au MDDELCC, par voie électronique, un rapport mensuel ainsi qu'un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE dans le nouveau contexte réglementaire, les municipalités doivent procéder à la validation des données mensuelles relatives à l'exploitation des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, afin de satisfaire à leurs obligations et que cette validation nécessite un accès particulier soit, l'agent valideur;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de l'agent valideur est d'assurer le contrôle de la qualité des données consignées dans les divers formulaires avant leur approbation et leur transmission finale dans le système SOMAE (système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux);

CONSIDÉRANT QUE l'agent valideur doit être une personne qualifiée en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées, de même que toutes les personnes qui s'occupent de l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration devront l'être d'ici le 1^{er} janvier 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de M. Simon Fortin, à titre d'agent valideur dans le cadre de la mise en application du ROMAEU et pour l'entrée des données dans le SOMAE.

Que les mêmes conditions salariales que celles actuellement en vigueur s'appliquent à ces tâches.

Adoptée

102-06-2015

TECQ-Mise à niveau et mise aux normes du poste de pompage de la Rivière: programmation de travaux 2015 et autorisation de dépenses

CONSIDÉRANT QUE le poste de pompage de la Rivière doit être mis à niveau et aux normes, par la modification de la structure de support et d'encrage des pompes, l'installation d'une chèvre et d'un treuil, ainsi que toutes les adaptations nécessaires à ces installations;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles à la programmation de la municipalité en priorité #1 dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont estimés à des dépenses approximatives de 9 000\$ plus taxes, ce qui permet de conclure un contrat de gré à gré avec un entrepreneur au choix de la municipalité (contrat de 25 000\$ ou moins);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale et l'inspecteur municipal à ce qui suit :

- 1- Négocier les modalités relatives à la réalisation des travaux décrits dans la présente résolution, visant la mise à niveau et la mise aux normes du poste de pompage de la Rivière;
- 2- Conclure tout contrat nécessaires pour réaliser ces travaux, avec un budget approximatif de 9 000\$ plus taxes.

Que ces travaux soient ajoutés à la programmation de la Municipalité de Roxton Falls dans le cadre du programme TECQ-Priorité #1.

Adoptée

103-06-2015

TECQ-Mise à niveau et mise aux normes du poste de pompage de la route 139: programmation de travaux 2015 et autorisation de dépenses

CONSIDÉRANT QUE le poste de pompage de la route 139 doit être mis à niveau et aux normes, par la modification du panneau électrique, ainsi que toutes les adaptations nécessaires à cette installation;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles à la programmation de la municipalité en priorité #1 dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont estimés à des dépenses approximatives de 1 000\$ plus taxes, ce qui permet de conclure un contrat de gré à gré avec un entrepreneur au choix de la municipalité (contrat de 25 000\$ ou moins);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale et l'inspecteur municipal à ce qui suit :

- 1- Négocier les modalités relatives à la réalisation des travaux décrits dans la présente résolution, visant la mise à niveau et la mise aux normes du poste de pompage de la route 139;
- 2- Conclure tout contrat nécessaires pour réaliser ces travaux, avec un budget approximatif de 1 000\$ plus taxes.

Que ces travaux soient ajoutés à la programmation de la Municipalité de Roxton Falls dans le cadre du programme TECQ-Priorité #1.

Adoptée

104-06-2015 TECQ-Mise à niveau et mise aux normes des postes de pompage par l'installation d'un enregistreur électronique de débordement: programmation de travaux 2015 et autorisation de dépenses

CONSIDÉRANT QUE les 4 postes de pompage de la municipalité doivent être mis à niveau et aux normes, par l'installation d'enregistreur électronique de débordement, ainsi que les adaptations nécessaires à cet équipement;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles à la programmation de la municipalité en priorité #1 dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont estimés à des dépenses approximatives de 16 000\$ plus taxes, ce qui permet de conclure un contrat de gré à gré avec un entrepreneur au choix de la municipalité (contrat de 25 000\$ ou moins);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale et l'inspecteur municipal à ce qui suit :

- 1- Négocier les modalités relatives à la réalisation des travaux décrits dans la présente résolution, visant la mise à niveau et la mise aux normes des postes de pompage de la municipalité par l'installation d'enregistreur électronique de débordement;
- 2- Conclure tout contrat nécessaires pour réaliser ces travaux, avec un budget approximatif de 16 000\$ plus taxes.

Que ces travaux soient ajoutés à la programmation de la Municipalité de Roxton Falls dans le cadre du programme TECQ-Priorité #1.

Adoptée

105-06-2015 TECQ-Mise à niveau et mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées (usine): programmation de travaux 2015 et autorisation de dépenses

CONSIDÉRANT QUE la station d'épuration des eaux usées (usine) doit être mise à niveau et aux normes, par l'installation d'un débitmètre, ainsi que toutes les adaptations nécessaires à cet équipement;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles à la programmation de la municipalité en priorité #1 dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont estimés à des dépenses approximatives de 15 000\$ plus taxes, ce qui permet de conclure un contrat de gré à gré avec un entrepreneur au choix de la municipalité (contrat de 25 000\$ ou moins);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale et l'inspecteur municipal à

- 1- négocier les modalités relatives à la réalisation des travaux décrits dans la présente résolution, visant la mise à niveau et la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées (usine) par l'installation d'un débitmètre et les adaptations nécessaires à cet équipement;
- 2- Conclure tout contrat nécessaires pour réaliser ces travaux, avec un budget approximatif de 15 000\$ plus taxes.

Que ces travaux soient ajoutés à la programmation de la Municipalité de Roxton Falls dans le cadre du programme TECQ-Priorité #1.

Adoptée

106-06-2015 Système de chauffage/climatisation : recommandation de Cimon Bouchard Inc. pour l'entretien de l'unité

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense de l'ordre de 525\$ plus taxes, pour le changement du système de roulement à bille sur l'unité de chauffage/climatisation de l'immeuble de la garderie, auprès de la compagnie Cimon Bouchard Inc.

Adoptée

MRC d'Acton : suivi du comité de travail concernant les dossiers d'insalubrité morbide

La directrice générale informe les élus que les activités entreprises par le comité formé en 2014 pour la gestion de dossier d'insalubrité morbide sont interrompues, suite aux annonces de réforme de CSSS Richelieu-Yamaska. D'ici la reprise des travaux du comité, toute situation pourra être acheminée au directeur du service de l'aménagement de la MRC d'Acton.

107-06-2015 Demande de subvention loisirs (CLSC) : inscription au soccer U14 pour un enfant

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 85\$ aux Loisirs de Roxton Falls Inc., afin de pourvoir aux frais d'inscription d'un enfant référé dans le cadre du programme de subvention loisirs du CLSC.

Adoptée

108-06-2015 Les Loisirs de Roxton Falls Inc. : aide financière pour la tenue des festivités de la St-Jean-Baptiste 2015

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 300\$ aux Loisirs de Roxton Falls Inc., afin de soutenir les festivités organisées dans le cadre de la St-Jean-Baptiste.

Adoptée

109-06-2015 Ministère des Affaires municipales – Fonds conjoncturel de développement : demande de précision sur le projet soumis en 2013 (jeux pour enfants 0-3 ans)

CONSIDÉRANT la résolution #272-11-2013, relativement à la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement, pour l'installation de nouveaux modules de jeux pour enfants de 0-5 ans;

CONSIDÉRANT QUE pour compléter l'analyse, certaines informations sont demandés, notamment à l'effet de valider si le projet est toujours d'actualité pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet soumis, au total de 40 000\$, prévoit une contribution de 20 000\$ du fonds et un montant de 20 000\$ de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE si le projet est retenu, la municipalité pourra solliciter l'aide du pacte rural local, pour sa part du 20 000\$ à assurer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marie-Eve Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer l'intention de la
Municipalité du Village de Roxton Falls de poursuivre dans ce projet soumis
au FCD.

Adoptée

110-06-2015 Pancarte d'entrée de village sur la route 241 : entente visant l'installation
d'une pancarte

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la
directrice générale à signer un document visant une entente entre la
Municipalité et M. Jean Desruisseaux, propriétaire au 900, rue Marois, afin
d'installer, sur sa propriété, une pancarte pour annoncer l'entrée dans la
municipalité.

Adoptée

111-06-2015 Mesure de boues et étalonnage de 2 postes de pompage

Il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat pour la
mesure de boues des 3 étangs et l'étalonnage de 2 poste de pompage
(Duchaineau et 139) à la firme Aquatech, au montant total de 1 970\$ plus
taxes.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie
qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut
décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 1^{er} juin 2015

112-06-2015 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h50.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des
résolutions qui en fait partie.*

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière